



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme de la Ville
Et de l'Aménagement du Territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
Wilaya de Mascara



DIRECTION GENERALE

MISSE EN DEMEURE N°01

**A L'Entreprise : MESTOUR M'BAREK dont le siège social est à Douar Houana N°02
à Mohammadia wilaya de MASCARA**

Détentrice du Marché N°22/2019 En Date du 23/07/2019

**Ayant pour objet : Réalisation des 140/300 Logements Publics Locatifs y/c VRD à Mohammadia
en lot unique Wilaya de Mascara.**

Programme : complémentaire 2010/2014

- ❖ Conformément au décret exécutif N°21-219 de la 20/05/2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.
- ❖ Conformément au décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public.
- ❖ Vu les articles 149-150-151-152 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public.
- ❖ Vu l'article 119 du décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.
- ❖ Conformément au décret exécutif du 15 Rabie EL Aouel 1447 correspondant au 08 septembre 2025 portant la nomination de Monsieur ZERDI RAFIK Directeur Général de l'office de promotion et de gestion immobilière de mascara.
- ❖ Vu le Marché approuvée par le service contractant sous le N°22/2019 en date du 23/07/2019, relatif à la réalisation des 140/300 logements publics locatifs y/c VRD en lot unique à Mohammadia wilaya de Mascara. pour un montant de : **367 153 151,88 DA** conclu avec l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara et l'entreprise **MESTOUR M'BAREK dont le siège social est à Douar Houana N°02 Mohammadia wilaya de MASCARA.**
- ❖ Vu l'ordre de service en date du 23/07/2019 sous le numéro N° 201/2019 portant démarrage des travaux objet du marché notifié à l'entreprise des travaux **MESTOUR M'BAREK** en date du 23/07/2019.
- ❖ Vu le délai de réalisation **Trente (30) mois.**
- ❖ Vu l'expiration des délais contractuels en date du : **18/11/2026.**
- ❖ Vu le manque des moyens humaines et matérielles du chantier nécessaire.
- ❖ Vu le non - respect du planning d'avancement des travaux.
- ❖ Vu le non respect de l'article de système des travaux **3x8.**
- ❖ En application de l'article 09 du marché N°:22/2019 en date du 23/07/2019 qui stipule la résiliation du marché.
- L'entreprise des travaux de bâtiment **MESTOUR M'BAREK dont le siège social est à Douar Houana N°02 Mohammadia wilaya de MASCARA** est mise en demeure N°01 d'approvisionner le chantier en tout moyens (humains, matériaux et matériels) et de présenter un nouveau plan de rattrapage des travaux afin de livrer le projet dans les délais contractuels.
- L'entreprise est appelé a remédier cette situation les **HUIT (08) jours** qui suit la parution du dite mise en demeure.

LE DIRECTEUR GENERAL